



PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGOIS ET DES BASTIDES

Séance du 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 15 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 24 novembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle polyvalente du Fraysse sous la présidence de Didier SOMEN.

Délégués en exercice : 13 Suppléants: 4
Voix délibératives : 17
Conseillers communautaires présents : 1
Autres participants : 2

Titulaires présents : Christian BORDOLL, Jean-Marc CINTAS, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Didier SOMEN, Jean-Luc CANTALOUBE, Marie-Claude ROBERT, Bernard BOUVIER, Jean-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX,

Suppléants présents avec voix délibérative : Caterina FUSCO, Serge BOURREL, Alain BOYER, Claude HUET

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT, Jean-Claude CLERGUE, Sylvian CALS, Jean-Claude MADAULE, Pascal THIERY, Sabine BOUDOU OURLIAC, Sylvie GRAVIER, Fatima SELAM

Suppléants présents sans voix délibérative : 0

Suppléants excusés : Jean-François KOWALIK, Denis MARTY, Michel SIBRA, Sandrine SANDRAL, Didier ROUDIER

Conseillers communautaires sans voix délibérative : Olivier JUMEZ

Autres participants : Loris CARIOU, Julien FRAT

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Ordre du jour :

1	Approbation du procès-verbal du comité syndical du 09 septembre 2020.....	2
2	Election de 2 nouveaux vice-présidents.....	2
3	Débat d'orientation budgétaire.....	3
	3.1 Présentation du compte administratif provisoire 2020.....	3
	3.2 Orientations budgétaires 2021.....	3
4	Actions 2021.....	6
	4.1 Le Contrat de relance et de Transition Ecologique (CRTE).....	6
	4.2 Accompagnement de la Fabrique des Transitions.....	6
	4.3 Candidature à Mobelusacteurs.....	6
	4.4 Programme d'actions Guichet unique de la rénovation.....	7
5	Etat des inscriptions aux commissions.....	7
6	Candidats au Conseil de développement.....	8
7	Recrutement d'un Chargé de mission Transition écologique et énergétique.....	8
8	Mise en place du RIFSEEP pour la filière technique.....	8
9	Evolution du planning LEADER.....	8

La séance a été ouverte, sous la présidence de Didier Somen, à 18h15.

Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (13 titulaires présents et 4 suppléants) et constaté que le quorum était atteint (17/23).

Monsieur Bernard Bouvier est nommé secrétaire de séance.

1 Approbation du procès-verbal du comité syndical du 09 septembre 2020

Le président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 09 septembre 2020, qui est approuvé à l'unanimité.

2 Election de 2 nouveaux vice-présidents

Suite à la proposition de modification des statuts du PETR lors du Comité Syndical du 09 septembre 2020, portant notamment sur la composition du Bureau (article N°10) les 5 intercommunalités membres ont délibéré favorablement à l'unanimité. L'arrêté préfectoral du 11/12/2020 valide donc les nouveaux statuts du PETR.

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxièmes et troisièmes alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Les membres de l'assemblée délibèrent à l'unanimité le nombre de 6 vice-présidents. 4 vice-présidents avaient été élus lors du conseil syndical du 09 septembre 2020. Il est proposé d'en élire deux nouveaux

Le Président sollicite les délégués pour identifier deux assesseurs et un secrétaire de séance

Assesseur 1 : Monsieur Guy GAVALDA

Assesseur 2 : Mme Françoise EMERIAUD

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature pour le poste de 5^{ième} Vice-Président.

- Madame Marie-Claude ROBERT se porte candidat au poste de 5^{ième} Vice-Président du PETR. Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, dépose son bulletin de vote dans l'urne (nom d'un candidat écrit sur papier blanc).

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17 (dix-sept)
- Nombre de suffrages exprimés : 16 (seize)
- Nombre de votes blancs : 1 (un)
- Majorité absolue : 8 (huit)

Madame Marie-Claude ROBERT a obtenu 16 (seize) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, Marie-Claude ROBERT est proclamée 5^{ième} Vice-Présidente du PETR.

Le Président demande aux délégués syndicaux de faire acte de candidature pour le poste de 6^{ième} Vice-Président.

- Monsieur Thierry DOUZAL se porte candidat au poste de 6^{ième} Vice-Président du PETR. Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, dépose son bulletin de vote dans l'urne (nom d'un candidat écrit sur papier blanc).

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17 (dix-sept)
- Nombre de suffrages exprimés : 16 (seize)
- Nombre de votes blancs : 1 (un)
- Majorité absolue : 8 (huit)

Monsieur Thierry DOUZAL a obtenu 16 (seize) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, Thierry DOUZAL est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente du PETR.

3 Débat d'orientation budgétaire

3.1 Présentation du compte administratif provisoire 2020

Le compte administratif provisoire est présenté aux élus

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	CA 2020	Libellé	CA 2020
Charges à caractère général	72 142.89	Produits des services	0
Charges de personnel	303 979.78	Dotations et participations	392 842.29
Autres charges de gestion courante	24 154.71	Autres produits	1,63
Dotation aux amortissements	4 605.36	Atténuation de charges	81.26
Charges financières et exceptionnelles	314.41	Produits rattachés	115 913.98
Total Dépenses de Fonctionnement	406 157.15	Total Recettes de Fonctionnement	508 839.16
Excédent provisoire de fonctionnement 2020	102 682.01		

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Libellé	CA 2020	Libellé	CA 2020
Opérations d'investissement	612.80	Amortissements et provisions	4 605.36
Total Dépenses d'Investissements	612.80	Total Recettes d'Investissements	4 605.36
Excédent provisoire d'Investissement 2020	3 992.56		

Résultat net provisoire 2020 : 106 674.57

3.2 Orientations budgétaires 2021

Les orientations budgétaires proposées (voir ci-joint) ont été établies sur la base des dépenses constatées en 2020 pour les frais de structure.

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de la réorganisation de l'équipe technique (avec la fin de la mission d'animation de la plate-forme REHAB), des postes en place et des contrats en cours, des projets de recrutement pour l'année 2021.

Les recettes de fonctionnement mentionnées sont été établies avec les propositions suivantes :

- Le maintien de la cotisation à hauteur de **3,80 €** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2017) ;
- Les cofinancements du programme Leader pour l'animation et la gestion du programme, qui sont versées avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées ;
- La contribution de la Région pour l'assistance technique (de l'ordre de celle obtenue en 2020) ;
- La contribution du Département pour l'animation territoriale (de l'ordre de celle obtenue en 2020) ;
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (soit 10 000 € au vu du temps mis à disposition en 2020 – évalué à une quarantaine de jours)

Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement :

Les différentes opérations sont détaillées avec leur coût et leur financement, le reste à charge étant couvert par l'autofinancement du PETR ou par des contributions spécifiques des collectivités.

Seront ainsi proposées pour l'année 2021 :

- La poursuite du projet culturel « Langues de Goulus », par convention avec les Communautés de Communes du Carmausin-Ségala et de VAL 81, avec un cofinancement Région, Leader et département ;
- Les actions de promotion touristique en appui au réseau des Offices de Tourisme, pour la promotion de l'application mobile « Légendes du Tarn » et les actions communes dans le cadre du réseau ;
- La mise en place d'un fonds de soutien aux initiatives citoyennes pour la transition ;
- La candidature à l'appel à projet de l'ADEME pour la mobilisation des élus et acteurs clés pour la transition écologique, avec un financement de l'ADEME à hauteur de 80 % ;
- La définition du nouveau Projet de Territoire 2020-2026 avec la formation des élus, des acteurs et l'implication du nouveau Conseil de Développement
- Un accompagnement de la fabrique des transitions pour l'élaboration du projet de territoire. Cet accompagnement vise en la réalisation d'un état des lieux des dynamiques en place ainsi que de notre écosystème d'acteurs.
- La poursuite du programme d'animation du Projet Alimentaire Territorial avec un cofinancement Leader à 48 %
- La mise en œuvre de nouvelles actions du projet alimentaire territorial auprès des restaurations collectives et des producteurs en vente directe ;
- La mise en œuvre d'actions territorialisées dans le cadre du guichet unique de la rénovation

Présentation des engagements pluriannuels

Le PETR est engagé dans différents programmes pluriannuels de développement territorial, qui donnent lieu à des conventions avec différents partenaires :

- Le Contrat Territorial Occitanie 2018-2021, qui permet de monter des programmes opérationnels annuels pour le financement des opérations publiques, approuvé en 2018 et signé officiellement en juillet 2019. Il prévoit également le financement de l'ingénierie du PETR et des opérations dont il porterait la maîtrise d'ouvrage
- Le programme européen LEADER sur la période 2014-2020, qui a donné lieu pour le PETR (en tant que GAL : Groupe d'Action Locale) à une convention de mise en œuvre avec la Région (autorité de gestion), qui a été signée le 18 juillet 2016 et qui court, pour la programmation des opérations, jusqu'au 31 octobre 2022.
- Une convention cadre de partenariat avec l'ADEFPAT, signée le 12 octobre 2016, qui concerne la période 2016-2020, pour mobiliser sur notre territoire les moyens d'accompagnement de projets avec la formation-développement.

2021, le PETR sera amené à travailler aux côtés de l'Etat sur une nouvelle contractualisation : le contrat de relance et de transition écologique. Une signature en juin 2021 sera envisagée après que le projet de territoire ait été validé.

Encours de la dette

Pour faire face aux retards de versement de subventions sur les opérations soldées (Leader notamment), une nouvelle ligne de trésorerie de 100 000 € a été ouverte le 27 novembre 2019. Deux tirages ont été réalisés (50 000 € le 29/11/2019 et 20 000 € le 24/12/2019). Les 30 000 € restants n'ont pas été débloqués. Cette ligne de Trésorerie a été remboursée le 30 juin 2020.

Etat du personnel

Tableau des effectifs et éléments de rémunération :

Fonction	Indice Majoré 2019	Indice Majoré 2020	Indice Majoré 2021
Directeur des services - Chef de Mission (CDI de droit public 80% jusqu'au 30/03/20 puis 60 % jusqu'au 31/12/20) Retraite au 01/01/2021	813	813	-
Co-directeur - Chef de Projet Energie-Climat (CDI de droit public à temps complet)	596	645	645
Chef de Projet des Programmes Européens et de la Coopération Territoriale et Transnationale (CDI de droit public à temps complet janvier à juin 2020) Portabilité du CDI vers une autre collectivité au 01/07/2020	537	605	-
Chef de Projet des Contrats Territoriaux et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 30/09/21)	473	512	512
Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (Titularisée Attaché au 31/10/19)	440	388	440
Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 05/10/2020 au 04/10/2023)		390	390
Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public)	361	369	369

Par décision du Comité Syndical du 30 octobre 2019, Anaïs Huot, dont le contrat à durée déterminée arrivait à terme le 30/10/2019, a été nommée en tant qu'attachée stagiaire, compte-tenu de sa réussite au concours externe et des nécessités du service avec la mise en place du volet agricole des PCAET (Plans Climat Air Energie) des 5 Communautés de Communes. Après son année de stage et le suivi de sa formation d'intégration elle a été titularisée au grade d'attaché territorial par arrêté du 19/10/2020 avec effet au 31/10/2020.

Suite au départ du Chef de Projet des Programmes Européens et de la Coopération Territoriale et Transnationale vers une autre collectivité (grade Attaché Principal), un recrutement a été réalisé afin de trouver un nouvel agent en charge de la mission LEADER (grade Attaché).

Durée effective du travail :

Tous les agents à temps complet travaillent sur la base de 35 h par semaine.

Deux agents sont à temps partiel fin 2020 (un agent à 60% pour retraite progressive et un agent à 80 % pour convenance familiale).

L'ensemble du personnel bénéficie d'un compte épargne temps.

4 Actions 2021

4.1 Le Contrat de relance et de Transition Ecologique (CRTE)

Il est rappelé que le PETR sera amené en 2021 à travailler sur un nouveau contrat avec l'Etat dénommé « Contrat de relance et de Transition écologique »

Ce CRTE présentera les caractéristiques suivantes

Contrat ruralité → CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique
2021 - 2027



- **Double ambition : transition écologique et de cohésion territoriale** avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...)
- **Vision court terme : Mettre en œuvre le plan de relance**
Vision moyen terme : Mettre en place une dynamique partenariale visant un **nouveau modèle de développement** (résilient sur le plan écologique, social, économique et sanitaire)
- **Nécessité de réviser le projet de territoire** pour le mettre en cohérence avec les ambitions de **transition écologique** en veillant à la **participation des acteurs socio-économiques et des habitants**
- **Obligation d'un volet dédié à la coopération** avec les territoires environnants. Les projets de coopération peuvent être en lien avec des bassins d'emploi, des projets liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, les espaces naturels et touristiques, les écosystèmes d'acteurs de grands bassins Industriels, la qualité de l'air, le **changement climatique**, etc.

Didier SOMEN évoque un message téléphonique de M. Philippe Bonnacarrère qui souhaiterait un rapprochement entre l'Agglomération Albigeoise et le PETR pour un CRTE unique. La Préfète a jusqu'au 15 janvier pour annoncer les périmètres de ces futurs contrats.

4.2 Accompagnement de la Fabrique des Transitions

Il est rappelé la nécessité d'engager très rapidement la révision du projet de territoire car celui-ci doit servir de base pour le CRTE dont la date de signatures souhaitée est juin 2021.

Aussi il est proposé d'étudier un accompagnement de la Fabrique des transitions (voir ci-joint), qui propose un diagnostic du territoire qui doit permettre :

- **d'aider au positionnement du projet** et aux capacités de portage
- **d'appréhender les nouveaux modèles économiques** (économie de la fonctionnalité, de la coopération...)
- **de coopérer** avec les opérateurs, les acteurs économiques et la société civile

M. Espitalier et M. Somen rappellent que le projet de territoire doit être écrit par les élus du territoire et qu'il doit englober tous les thèmes nécessaires à la contractualisation du CRTE mais aussi du CTO qui sera renouveler en 2022.

4.3 Candidature à Mobilusacteurs

Il est proposé de présenter une candidature à l'appel à projet de l'ADEME « Mobilusacteurs » (voir ci-joint) qui vise à mettre en œuvre un programme de mobilisation et de sensibilisation des élus et acteurs du territoire aux enjeux de la transition écologique.

Une candidature a été construite avec les techniciens de chaque EPCI et regroupe les actions suivantes :

Les outils de mobilisation mis en œuvre en 2021 (*) et 2022 (#)



Organisation d'une demi-journée de réalisation de la [fresque du climat](#) (*)

Organisation d'une conférence-débat de paire à paire avec JF CARON (maire de Loos-en-Gohelle) → retour d'expérience d'une démarche de développement durable de plus de 30 ans (*)

Organisation de visites de sites (une à plusieurs visites par grands axes stratégiques) (*#)

Cycles de visio-conférences et flash info organisés dans chaque EPCI en amont d'un bureau ou d'un conseil syndical (*#)

Organisation de 2 autres conférences « retour d'expérience » (*#)

Organisation d'un voyage d'étude dans un territoire expérimenté (#)

Organisation d'une communication spécifique (*#)

Le programme s'inscrit sur une période de deux ans « 2021-2022 » pour une dépense totale de 20 000 € et une participation de l'ADEME à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

4.4 Programme d'actions Guichet unique de la rénovation

Le département, lauréat d'un appel régional pour la création d'un guichet unique de la rénovation, a sollicité les collectivités tarnaises pour identifier leur intérêt à porter la mise en œuvre d'un programme d'actions visant à la stimulation des demandes de rénovation énergétique auprès des habitants et la mobilisation des professionnels.

Un travail avec les EPCI a permis d'établir une proposition pour le territoire. Cette proposition (voir ci-joint) tient compte des actions qui seront mises en œuvre en 2021 par la SCIC : les rendez-vous de la rénovation, les nuits de la thermographie...

Le budget pour la période 2021-2023 est le suivant :

	Total dépenses	Participation GUR		Participation locale
		€	RH j./an	€
2021	11 800 €	8260 €	1,00	3 540 €
2022	19 300 €	13510 €	8,50	5 790 €
2023	19 300 €	13510 €	8,50	5 790 €
Total	50 400 €	35 280 €	18,00	15 120 €

La compilation par le Département de ces propositions leur permettra d'établir les modalités financières qui seront proposées aux collectivités pour mettre en œuvre leur programme d'actions.

M. Espitalier explique que le Président du Département envisage d'organiser début janvier 2021 une rencontre avec les EPCI du Tarn pour travailler sur ce guichet unique. Une plateforme téléphonique devrait être mise en place et les agents de l'ADIL et du CAUE seront mobilisés pour répondre aux besoins de conseils des particuliers. Il sera également possible d'accueillir des permanences délocalisées de ce guichet unique au sein des maisons MSAP ou France Services.

5 Etat des inscriptions aux commissions

Il est fait état des inscriptions aux commissions de travail du PETR. 29 élus se sont inscrits dont 10 délégués PETR (voir ci-joint).

Monsieur Cintas propose sa participation à la commission mobilisation citoyenne.

Les délégués seront re-sollicités via le compte rendu de ce conseil syndical

[Lien vers le formulaire d'inscription aux commissions : https://forms.gle/YwVrgXDS5KaSRwst9](https://forms.gle/YwVrgXDS5KaSRwst9)

6 Candidats au Conseil de développement

19 personnes se sont portées candidates pour le Conseil de développement dont 11 nouvelles personnes (voir ci-joint).

7 Recrutement d'un Chargé de mission Transition écologique et énergétique

Il est prévu de renforcer l'équipe du Pôle Territorial en 2021 en recrutant un chargé de mission transition écologique et énergétique. Cet emploi doit permettre de travailler sur le projet de territoire et par conséquent sur le CRTE. Il aura également en charge le travail d'animation du programme Mobilusacteurs.

M. Cantaloube propose que ce chargé de mission assure une veille réglementaire, technique et documentaire dans le domaine de la transition énergétique et écologique et également une veille sur les dispositifs de soutien pour conseiller les acteurs économiques et les collectivités du territoire. L'année 2021 sera particulière riche en appel à projet divers du plan de relance ce qui nécessite cette veille pour identifier les dispositifs les plus opportuns.

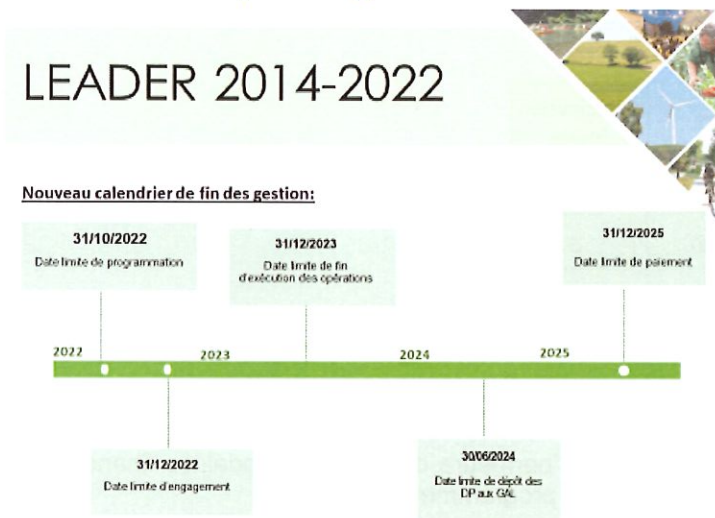
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical approuve par délibération cette proposition.

8 Mise en place du RIFSEEP pour la filière technique

Suite à la parution des arrêtés relatifs au régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale en fév. 2020, il est proposé de délibérer pour adopter le régime indemnitaire.

Sur proposition du Président, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le régime indemnitaire ainsi proposé à compter du 01 janvier 2021.

9 Evolution du planning LEADER



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Le Président,
Didier SOMEN

Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER